

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 02 mars 2018

N° 2018 - 02

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil dix-dix-huit, le 02 mars à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président ; Monsieur Michel LAMOLINAIRIE assurant la présidence pour le vote du Compte Administratif.
Présents :	7	
Votants :	9	
Nombre de voix :	12	
Date de la convocation :	23 février 2018	

Présents : MM ARLANDES, BERTELLI, BOURDONCLE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE (pouvoir de M. MOLLE), REGAMBERT, RESONGLES et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BONHOMME, BONSANG, DEPRINCE et SAZY.

Assistait à la séance : M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Compte Administratif 2017 (Budget principal et Budget annexe)

A) BUDGET PRINCIPAL

Conformément aux règles applicables en matière budgétaire, le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Administratif 2017 en parfaite concordance avec les résultats du Compte de Gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental.

S'agissant de l'approbation du Compte Administratif, le Président se retire au moment du vote et la présidence est assurée par M. LAMOLINAIRIE.

Le CA 2017 comprend les résultats de l'exercice des compétences obligatoires (traitements/transports) et des compétences optionnelles transférées dont le financement est strictement répercuté sur la contribution des collectivités concernées (Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron pour la déchèterie de Nègrepelisse - SMEEOM Moyenne Garonne pour les déchèteries de Montaigu, Beaumont et Lavit - Communauté de Communes du Quercy Caussadais pour les déchèteries de Caussade, Molières, Montpezat et Septfonds - Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron pour les déchèteries de Parisot et Lexos).



I. Résultats

Les résultats globaux du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

- Total des dépenses de l'exercice : 6 065 427.87 €
(fonctionnement + investissement)
dont 228 513.67 € de dépenses d'ordre

- Total des recettes de l'exercice : 6 355 171.19 €
(fonctionnement + investissement)
dont 228 513.67 € de recettes d'ordre

- Reports de l'exercice 2016 :
 - résultat de fonctionnement reporté (002) : + 692 788.88 €
 - résultat d'investissement reporté (001) + 1 290.77 €

- Les restes à réaliser à reporter en 2017 {dépenses et recettes ayant fait l'objet d'engagements juridiques effectifs (marchés, contrats, ...)}.

Pour le CA 2017, les restes à réaliser concernent :

- en dépenses : 246 020.00 €

Il s'agit des dépenses correspondant aux aménagements concernant les compétences optionnelles et le solde des opérations d'aménagement de la plateforme bois, de l'unité des matières de vidange et des quais de transfert.

- en recettes : NEANT

Le bilan du CA fait donc apparaître le résultat global suivant tenant compte de la totalité des éléments ci-dessus :

- dépenses : 6 311 447.87 €
- recettes : 7 049 250.84 €

II. Décomposition du résultat entre compétences obligatoires et compétences optionnelles

(Mouvements réels)

A - Vue d'ensemble

COMPETENCES	RESULTATS 2017 (Investissement + Fonctionnement)		REPORTS RESULTATS 2016 (Invest. + Fonct.)	RESTES A REALISER (Solde Recettes - Dépenses)	RESULTAT NET 2017
	DEPENSES	RECETTES			
Compétences obligatoires dont Traitements OM et CS Transports OM et CS Quais de transfert Structure	4 478 101 (1)	4 797 547 (1)	386 728	116 730	589 444
Opération ponctuelle Unité de traitement des matières de vidange	102 663	81 450	73 234	52 021	0
Opération ponctuelle Plateforme Bois Energie	69 911	67 140	66 840	61 921	-2 148
Compétences optionnelles déchèteries (cf. détail de cette compétence ci-après)	1 186 238	1 180 520	140 877	15 348	150 507
TOTALISATION Mouvements réels (1)	5 836 913	6 126 657	694 079	246 020	737 803

(1) Mouvements d'ordre : 228 514.00 €

B - Détail des compétences optionnelles entre Collectivités

COMPETENCES	RESULTATS 2017 (Investissement + Fonctionnement)		REPORTS RESULTATS 2016 (Invest. + Fonct.)	RESTES A REALISER (Solde Recettes - Dépenses)	RESULTAT NET 2017
	DEPENSES	RECETTES			
SMEEOM Moyenne Garonne					
Déchèteries de Beaumont et Lavit	202 856 16 838 ⁽¹⁾ <u>219 694</u>	251 827	7 594	0	39 727
Déchèterie de Montaigu de Quercy	93 096 6 920 ⁽¹⁾ <u>100 016</u>	99 330	19 783	0	19 097
C de C Q.R.G.A.					
Déchèteries de Lexos et Parisot	149 862 18 210 ⁽¹⁾ <u>168 072</u>	170 406	13 164	0	15 498
C de C Q.C.					
Déchèteries de Septfonds, Molières Montpezat et Caussade	384 590 41 153 ⁽¹⁾ <u>425 743</u>	417 390	48 765	15 348	55 760
C de C Q.V.A.					
Déchèterie de Nègrepelisse	246 493 26 220 ⁽¹⁾ <u>272 713</u>	241 567	51 571	0	20 425
TOTALISATION	1 076 897 109 341 ⁽¹⁾ <u>1 186 238</u>	1 180 520	140 877	15 348	150 507

(1) Dépenses de transports effectués en régie par le Syndicat Départemental des Déchets

III. Récapitulatif

Les données globales du CA 2017 font l'objet de la présentation synthétique annexée au présent rapport.

Ces résultats sont en conformité avec les résultats du Compte de Gestion, à savoir :

Opérations de l'exercice :

Fonctionnement :

- Dépenses de l'exercice	5 150 686.35 €
- Recettes de l'exercice	5 580 321.40 €
Résultat de l'exercice	+ 429 635.05 €

Investissement :

- Dépenses de l'exercice	914 741.52 €
- Recettes de l'exercice	774 849.79 €
Résultat de l'exercice	-139 891.73 €

Résultats cumulés :

- Résultat de fonctionnement reporté de 2016 :	+ 692 788.88 €
- Résultat d'investissement reporté de 2016 :	+1 290.77 €
- Solde des restes à réaliser :	246 020.00 €

B) BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe concerne l'exploitation de l'unité de traitement des matières de vidange. La gestion de ce service dans le cadre d'un budget annexe est en effet obligatoire s'agissant d'une activité relevant d'un service industriel et commercial (SPIC).

Ce budget regroupe l'ensemble des dépenses et recettes afférentes à l'activité. Celui-ci ne comporte qu'une section de fonctionnement comprenant le remboursement de l'annuité d'emprunt au Budget principal qui supporte l'emprunt globalisé initial.

Les résultats globaux du compte administratif 2017 du Budget annexe sont les suivants :

- Dépenses de l'exercice	174 430.24 €
- Recettes de l'exercice	147 023.69 €
- Reports n-1	+ 49 528.81 €
- Solde des restes à réaliser	Néant

Résultat + 22 122.26 €

Afin de répartir les charges futures du curage des lits de séchage plantés de roseaux (opération programmée dans 2 ans) et les charges d'élagage/abattage/broyage des plantations d'Eucalyptus et de peupliers (périodicité de 5 ans), des provisions semi-budgétaires ont été prévues dans le cadre du Budget Primitif 2017. Ces provisions seront reconduites conformément au plan d'étalement de celles-ci.

Ces résultats globaux du Compte Administratif 2017 du Budget annexe sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Payeur Départemental.

Le Compte Administratif ne faisant apparaître aucun besoin de financement en section d'investissement le résultat de 22 122.26 € est donc affecté en excédent de fonctionnement reporté.

*
**

M.LAMOLINAIRIE, Président de séance après le retrait du Président, demande aux membres du Comité Syndical de bien vouloir en délibérer et d'approuver le Compte Administratif 2017 concernant le Budget principal et le Budget annexe.

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Budget principal**

- approuve le présent Compte Administratif 2017.

- **Budget annexe**

- approuve le présent Compte Administratif 2017 et confirme l'affectation de la somme de 22 122.26 € en excédent de fonctionnement reporté.



Fait et délibéré le 02 mars 2018

Le Président,

Michel WEILL